

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITE « MOULOUD MAMMARI » DE TIZI-OUZOU  
SOUS- DIRECTION DES PERSONNELS ET DE LA FORMATION

PROCES VERBAL DE CARENCE A L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU  
GRADE D'AGENT PRINCIPAL D'ADMINISTRATION

L'An Deux Mille Vingt et Deux (2022) et le Onze du moi de Septembre, s'est tenue au siège de l'Université « Mouloud MAMMARI » de Tizi-Ouzou – Sous-direction des personnels et de la formation– la réunion du jury chargé d'étudier la liste d'admission définitive à l'examen Professionnel pour l'accès au grade d'Agent Principal d'Administration, et ce conformément aux dispositions de la décision N°797 du 18/05/2022.

ETAIENT PRESENTS LES MEMBRES SUIVANTS :

Monsieur BOUDA Ahmed, Recteur de l' U. M. M. T. O. (Président)

Monsieur .....

Chef du centre ( membre )

Madame ..Fodili..FaTiHA.....,

correcteur ( membre )

Monsieur ..Madi..M..Hamed.....,

correcteur ( membre )

Le Jury déclare la séance ouverte et après :

1- Confirmation de la publicité de la décision N°797 du 18/05/2022, de l'Université « Mouloud MAMMARI » de Tizi-Ouzou portant ouverture d'un examen Professionnel pour l'accès au grade d'Agent Principal d'Administration, sus cité.

2- Vérification de l'ensemble des conditions statutaires, et à adopter à l'unanimité de ses membres la carence pour absence des candidats.

- L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 11h 30mn.

Monsieur BOUDA Ahmed, Recteur de l' U. M. M. T. O. (Président)

Monsieur .....

Chef du centre ( membre )

Madame ..Fodili..FaTiHA.....,

correcteur ( membre )

Monsieur ..Madi..M..Hamed.....,

correcteur ( membre )

- De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal.